

Cherbourg-en-Cotentin, le 18/10/2022

Direction de la mer, des ports et
des aéroports

Agence portuaire départementale Nord
1 avenue de Northeim
Tourlaville
50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier
T. 02 33 44 77 14
Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr
Nos Réf : DMPA/APN-2022-0106-TL/CS

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Le conseil portuaire des ports de la Hague, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

25 novembre 2022 de 8h30 à 10h00
à la mairie de la commune de la Hague
8 rue de Tohagues - 50440 Beaumont Hague

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant :

<https://www.manche.fr/agit-au-quotidien/infrastructures/ports/espace-pro-conseils-portuaires/>

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable des agences portuaires



Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE
DES PORTS DEPARTEMENTAUX DE LA HAGUE**

Réunion du 25 novembre 2022

- ORDRE DU JOUR -

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 29 juin 2022**
- 2 - Ports patrimoniaux de la Hague : Port d'Omonville la Rogue, Port Racine et port de Goury :**
 - Budget prévisionnel 2023**
 - Tarifs portuaires 2023**
 - Rapport d'activité partiel 2022**
- 3 - Questions diverses**